

Pourquoi il est indispensable d'ouvrir un compte pro quand on est entrepreneur

Pour des raisons légales, administratives et pratiques, il est plus que recommandé d'ouvrir un compte professionnel quand on se lance en tant qu'entrepreneur, et ce quel que soit son statut.

Temps de lecture : minute

27 juin 2023

1 072 000: c'est le nombre d'entreprises créées en France, rien qu'en 2022. Parmi celles-ci, plus de la moitié étaient placées sous le régime de la micro-entreprise. Ces nouveaux entrepreneurs ignorent souvent qu'il est indispensable de disposer d'un compte professionnel ou, à défaut, d'un second compte courant...

Que dit la loi sur les comptes pros ?

Légalement, seuls les fondateurs de sociétés de capitaux (SA, SARL, SAS, EURL...) doivent obligatoirement ouvrir un compte professionnel lors de la création de l'entreprise: celui-ci sert à héberger le capital de la société, et à obtenir l'immatriculation de la société...

Pendant longtemps, les fondateurs d'entreprises individuelles n'étaient pas tenus d'ouvrir un compte distinct de leur compte personnel. Mais cette époque est révolue: la loi PACTE, en 2019, a clairement établi que tous les travailleurs indépendants, micro-entrepreneurs inclus, doivent désormais disposer d'un compte dédié à leur activité si leur chiffre d'affaires annuel excède 10 000 euros deux années consécutives.

Pour autant, les entrepreneurs individuels ne sont pas obligés de souscrire à un compte professionnel. Ils peuvent ouvrir un deuxième compte courant, qui servira à héberger les revenus de l'entreprise individuelle.

La loi estime ici qu'un deuxième compte est nécessaire afin d'établir une distinction claire entre le patrimoine personnel de l'entrepreneur et le patrimoine de l'entreprise.

Le compte pro pour rester serein

Si vous êtes entrepreneur individuel, et même si cela n'est pas obligatoire, nous vous conseillons fortement d'opter pour un compte professionnel. Celui-ci est un outil de sérénité dans la gestion de votre entreprise... et de votre vie en général. Et ce pour une raison simple: en hébergeant vos revenus sur un compte pro, vous évitez les mauvaises surprises.

Il vous suffit de ne reverser sur votre compte personnel que les sommes qui ne seront pas prélevées plus tard, en fin de mois ou de trimestre, au titre des cotisations sociales. Par ailleurs, les comptes pros sont la plupart du temps gérés par des services clients spécialisés en gestion des entreprises: ceux-ci sont à même de répondre à vos questions d'ordre administratif, comptable ou même fiscal. Hello bank ! Pro propose même à ses nouveaux clients un "welcome call": *"On se renseigne sur votre métier, votre activité, et ce dès l'ouverture du dossier, afin de vous proposer les services les plus adaptés à votre situation"*, nous confie Karine Chettah, product manager chez Hello bank ! Pro.

Des moyens de paiement adaptés aux pros

Un compte pro vous offre par ailleurs des avantages non négligeables par rapport aux comptes courants classiques, comme des moyens de paiement adaptés aux professionnels. Paiements gratuits à l'étranger, cartes à débit différé, assistance juridique en cas de litige avec un client... Ces comptes vous proposent également des terminaux de paiement, et Hello bank ! Pro permet par ailleurs à tous ses clients professionnels d'encaisser chèques et espèces dans toutes les agences BNP-Paribas du pays: pratique pour les commerçants et les artisans.

Une meilleure couverture en cas de pépin

Location de voiture, retard de train ou d'avion, assistance juridique à l'étranger : les comptes professionnels s'accompagnent, la plupart du temps, d'un large éventail d'assurances adaptées aux entrepreneurs. Karine Chettah de Hello bank ! Pro complète: *"les travailleurs indépendants sont souvent moins vigilants en matière de prévoyance, nous avons donc décidé de couvrir nos clients s'ils sont hospitalisés afin de leur éviter un coup dur supplémentaire, à hauteur de 100 euros par jour d'hospitalisation"*.

Un logiciel de facturation intégré

Les entrepreneurs le savent très bien: la comptabilité peut vite devenir un sacré casse-tête, entre l'édition des factures, les relances de paiement et le calcul de la TVA... Là aussi, les comptes professionnels vous simplifient la tâche, en proposant des logiciels capables de calculer ces données à votre place. *"L'idée, c'est de créer un écosystème protecteur et efficace pour les entrepreneurs, nous explique Karine Chettah. Les clients n'ont qu'à entrer leurs données sur leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur, et la plateforme calcule le chiffre d'affaires et la TVA sur les*

factures enregistrées !"

Si vous êtes entrepreneur et souhaitez ouvrir un compte professionnel, sachez qu'il existe plusieurs comparateurs en ligne, vous permettant de faire votre choix entre les différentes offres du marché.



À lire aussi

Banque : l'intelligence artificielle sort de l'ombre

Article écrit par Maddyness